



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Espace Caraïbes | 2017

Fort-de-France – Calvaire

Opération préventive de fouille (2017)

Anne Jégouzo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/51832>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Anne Jégouzo, « Fort-de-France – Calvaire » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 27 janvier 2021, consulté le 28 janvier 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/51832>

Ce document a été généré automatiquement le 28 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Fort-de-France – Calvaire

Opération préventive de fouille (2017)

Anne Jégouzo

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le projet de construction d'un immeuble de logements sociaux à l'angle de la rue Pavé et de la rue du Capitaine-Manuel a rendu nécessaire la réalisation d'une fouille archéologique préventive d'un secteur urbain de Fort-de-France sur une superficie de 486 m². L'opération a été réalisée par une équipe de l'Inrap au mois d'octobre 2017.
- 2 L'emprise d'étude est localisée juste à l'extérieur du centre-ville, à proximité immédiate de l'ancien franchissement et chemin menant au Fort Desaix. Les sources anciennes représentent une occupation du secteur depuis le XVIII^e s. avec des installations d'abord éparées puis une urbanisation raisonnée à partir de la seconde moitié du XIX^e s.
- 3 Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour les différentes phases d'occupation et de construction d'un petit îlot bâti (fig. 1).

Fig. 1 – Plan général des vestiges



DAO : D. Billon (Inrap).

- 4 La phase 1 se caractérise par des traces d'occupation avec quelques trous de poteau et du mobilier dans les niveaux d'argile, attestant une anthropisation lacunaire de la mangrove.
- 5 C'est avec la phase 2 que le niveau de mangrove est viabilisé par l'apport de remblais et qu'un premier bâtiment divisé en deux espaces est édifié. Il s'agit d'une construction mixte avec des solins de pierres et des parements en bois. Les sols semblent en terre battue.
- 6 À la phase 3, à une inondation importante marquée par un remblai sableux impose une reprise des sols du bâtiment.
- 7 La phase 4 correspond à l'engagement d'un nouveau programme d'urbanisation. Le bâtiment 1 est détruit et le terrain est divisé en au moins 5 parcelles distinctes. Un remblai de viabilisation est déposé sur l'ensemble de l'emprise. De petites maisons en bois sur solin de pierres sont bâties et ouvrent sur la rue. Les sols sont généralement planchéiés et marqués ici par l'empreinte des trous des poteaux supportant les solives (fig. 2). De petits jardins et cours semblent organisés sur les arrières. Les constructions localisées au sud de l'emprise sont relativement bien conservées (fig. 3) alors que celles situées plus au nord ont été très arasées par les aménagements récents.
- 8 La phase 5 marque un agrandissement des bâtiments et des aménagements sur les arrières des constructions : jardins ou nouveaux espaces construits (fig. 4).
- 9 La phase 6 correspond à une reprise totale de certains bâtiments et aux alignements avec les largeurs des rues actuelles.

Fig. 2 – Bâtiment maçonné avec trous de poteau pour supporter un plancher



Cliché : A. Jégouzo (Inrap).

Fig. 3 – Vue générale des bâtiments sud



Cliché : A. Jégouzo (Inrap).

Fig. 4 – Détail d'une galerie avec caniveau



Cliché : D. Billon (Inrap).

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti15znJ6Z4o>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtCSgHEYgAcm>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2017

AUTEURS

ANNE JÉGOUZO

Inrap